en activité un patouillet à -; X, 796. = Du 4 novembre 1846, autorisant le sieur Bourdet-Jourdheuil à maintenir en activité un hautfourneau, deux patouillets et un moulin à — : X, 814. (Voir Сна-TILLON-SUR-SEINE.)

du 22 août 1843, concédant au sieur | deux fours à puddler et à adopter Ardaillon les mines de fer de - ; IV. 710.

VEYRIER-MONTAGNIÈRES(sieur) Voir COURTIAUX.

VEYRIER - MONTAGNIÈRES (héritiers du sieur). Voir MONTAGNIÈ-RES.

VIC (Meurthe). Ordonnance du 17 juillet 1847, autorisant le sieur Narvaez d'Yumury à remettre en activité la saline de -; XII, 680.

VICOIGNE, Ordonnance du 20 février 1846, annulant un arrêté du conseil de préfecture du département du Nord qui accordait à la compagnie des mines de houille de -, pour l'exercice 1842, une réduction sur les redevances fixe et proportionnelle; XII, 663.

VIDAL (sieur). Voir CALAMIAC.

VIEL-SAINT-RÉMY (Ardennes). Ordonnance du 12 avril 1845, autorisant le sieur Barrachin à établir deux lavoirs à bras à -; VII, 560.

VIENNE (Isère et Rhône). Ordonnance du 12 avril 1845, portant acceptation de la renonciation des sieurs de Miremont et de Blumenstein à la concession des mines de plomb de -; VII, 558.

VIEUX-CONDÉ (Nord). Ordonnance du 16 avril 1843, réglant la redevance proportionnelle de la concession houillère de -; III, 919. = Du 30 décembre 1843, approuvant un arrêté de conflit du préfet | bras dans la commune de - ; XY, du Nord, relatif à la concession des 571. Du 26 avril 1849, autorisant mines de houille de - ; IV, 751. = les sieurs Labbe frères et Legendre

torisant le sieur Petot à maintenir | Décret du Président du Conseil chargé du pouvoir exécutif, du 15 septembre 1848, portant interprétation de divers actes relatifs aux mines de houille de -; XIV, 538.

VIL

VIEUX-COUCHES (Eure). Ordonnance du 11 juillet 1843, 1° autorisant les sieurs Roy et consorts à VEYRAS et PRIVAS. Ordonnance établir dans leur usine à fer duun marteau dit cinglar ; 2º maintenant au profit des mêmes l'autorisation à eux accordée de mettre en activité un moulin à blé dans l'enceinte de ladite usine; IV, 704.

> VILLATE DE PEUFEILHOUX (sieur) Voir FERRIÈRES.

> VILLEFRANCHE (Tarn). Voir ALBAN et -.

VILLENEUVE (Aude). Ordonnance du 24 février 1844, concédant aux sieurs Paliopy et Cie les mines de plomb argentifere de -;

VILLENEUVE-AU-CHÊNE (Aube). Ordonnance du 4 novembre 1846, autorisant le sieur Roger-Dumanoir à établir une forge à la houille à La -; X, 813.

VILLERS-LA-MONTAGNE (Moselle). Ordonnance du 11 février 1845, autorisant les sieurs Estianard et Cie à établir un lavoir à bras à -; VII, 550. = Du 10 mai 1845, autorisant le sieur d'Hoffelize à établir deux lavoirs à bras à —; VII, 562.

VILLERUPT (Moselle). Ordonnance du 8 juin 1842, autorisant la dame de La Vieuville à établir un second haut-fourneau dans l'usine à fer de —; I, 825. = Arrêté du Président de la République, du 5 février 1849, autorisant les ayants droit de la dame de La Vieuville à maintenir en activité trois lavoirs à

à établir deux lavoirs à mines à -; XV. 599.

VILLEY (Jura). Ordonnance du 26 mars 1843, autorisant le sieur Monnier-Jobez à maintenir en activité un moulin et à rétablir un patouillet à -; III, 912.

VINCENT, SERRE et BOULETIN (sieurs). Voir SAINT-MARCEL-DE-CARREIRET.

VIROLON (Indre). Ordonnance du 24 décembre 1845, autorisant les sieurs Tourangin et Cie à maintenir en activité l'usine à fer de -; VIII, 860.

VIRY (sieurs). Voir NARCY.

VITAL et CHAUSSADIS (sieurs). Voir VAGNAS.

VITREUX (Jura). Ordonnance du 29 octobre 1845, autorisant les sieurs Charlier-Caron et Cie à faire des recherches de mines de fer à -; VIII, 849.

VIVAUX frères (sieurs). Voir MOUTIERS-SUR-SAULX; DAMMARIE.

VIVENOT, LAMY et Cie (sieurs). Voir CHAMPIGNEULLES; MARC-CHE-VIÈRES.

VIVIEN. Arrêté du Président du Conseil, chargé du pouvoir exécutif, du 13 octobre 1848, nommant M.-Ministre des travaux publics; XIV, 671.

VOGUÉ (sieur DE). Voir Bourges.

VOIRON (Isère). Ordonnance du 16 janvier 1848, autorisant le sieur Jacolin aîné à maintenir en activité une aciérie à -; XIII, 738.

VOIZOT (sieur). Voir COURALLE (La).

VOSGES (département des). Ar rêté du Président du Conseil, chargé du pouvoir exécutif, du 14 décembre 1848, portant reglement pour l'exploitation des tourbières du -; XIV, 591.

WEN

VOULTE (Ardèche). Ordonnance du 30 décembre 1846, autorisant la compagnie des fonderies et forges de la Loire et de l'Ardèche à mettre en activité deux nouveaux hautsfourneaux dans l'usine à fer de La -; X, 868. = Arrêté du Président de la République, du 7 avril 1849, portant réduction du périmètre de la concession des mines de fer de La -; XV, 592.

VRIGNES-AUX-BOIS (Ardennes). Décret du 12 novembre 1850, autorisant les héritiers Gendarme à maintenir en activité l'usine à fer qu'ils ont substituée à la fonderie de-; XVIII, 590. Du 30 mai 1851, autorisant les mêmes ou leurs ayants cause à maintenir en activité la forge de -; XIX, 769.

VRILLÈRE. Décision du Conseil d'Etat, section du contentieux, du 29 juin 1849, annulant l'arrêté du conseil de préfecture des Bouches-du-Rhône, qui refusait au sieur de Castellane l'autorisation d'établir deux machines à vapeur sur sa concession de mines de lignite de La -; XVI, 533.

VY-LES-LURE (Haute-Saône). Ordonnance du 14 août 1842, concédant aux sieurs Favre et consorts les mines de houille de -; II, 794.

VY-LES-RUPT (Haute - Saône). Ordonnance du 20 novembre 1847, modifiant celle du 20 décembre 1839, qui autorisait les sieurs Dubost frères à établir un patouillet à-; XII, 714.

WILLER.

WENDEL (dame veuve DE). Voir

WATSWILLER. Voir HARTMANS- | AUDUN-LE-TICHE; HAYANGE; MARS-PICH; MOULIN-NEUF (Le).

WENDEL et DE GARGAN (sieurs

DE). Voir GORGIMONT; STIRING. WILMAR et Cie (sieurs). Voir BESSÈGES.

donnance du 27 août 1846, autorisant les sieurs Serret, Lelièvre et Cie à maintenir en activité quatre lavoirs à bras à -; X, 794.

WINTZENHEIM (Haut-Rhin). Arrêté du Président du Conseil, chargé du pouvoir exécutif, du 20 octobre 1848, autorisant les sieurs Bicking WIMILLE ( Pas-de-Calais ). Or- et Surérus à maintenir en activité une usine à fer à -; XIV, 577.

> WOILARD (sieur) et dame veuve COTARD. Voir COSNES.

XERTIGNY (Vosges). Décret du | Lallemand à établir une usine à fer 5 mars 1850, autorisant le sieur à —; XVII, 691.

## ift soft Mickeding 1995, andersoning y

YVERNAUMONT (Ardennes). Or- | tenir en activité le patouillet d'-; donnance du 30 septembre 1844, VI, 657. autorisant le sieur Lagard à main- YWUY (Nord). Voir ÉCLUSES.

ZEDDES-HOUET (sieur DE). Voir | maintenir en activité l'usine à fer VILLY-EN-TRODE.

ZINSWILLER (Bas-Rhin). Décret du 18 juillet 1849, autorisant la 1851, relative à la délimitation de dame veuve de Dietrich et fils à la -, etc., XIX, 759.

de -; XVI, 539.

ZONE FRONTIÈRE. Loi du 7 avril

one actions to see all the 2738s.

## er Un (siene ph. Zoja na bors. trabamana da da kast 1922, con france sienes Fante et commune FIN DE LA QUATRIÈME PARTIE. to inuvied 1848, pointisant to sieptiff

ORGIT (siem), Foer Countling qui autorisairies scence C. Affrer de Countline de Cou

WENT THAT AND AND TO FOUR TOWNS OF DE CARGAN (SIGHTS

(CO) TOOM (NOUNCE CO.)

William Archide Propries du la Constant Character Character d'elle de la batte du pontre de Saratt. L'hierdeux succession de la saratte du pontre de Saratte.

APPENDICE.